

Conseil municipal du jeudi 30 octobre 2025

Procès-verbal de la réunion

L'an deux mille vingt-cinq et le 30 octobre à 20 heures, le Conseil Municipal de la commune de SOUTERNON, régulièrement convoqué le 22 octobre 2025, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Paul PETITBOUT, maire, dans la salle des mariages.

- **Etaient présents :** Mesdames et Messieurs PETITBOUT Paul - DEGOUTTE Vincent - GAUDARD Gersande, GAUDARD Yves - PAYANT Laurent - SIMON Karen - COUDOUR Thierry - BOUILLER Dominique
- **Étaient absents :** Mr MICHAUD Cédric- Mme VINCENT Pauline
- Monsieur Vincent DEGOUTTE est nommé secrétaire de séance.

APPROBATION DU PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 septembre 2025

Le procès-verbal de la séance du 19 septembre 2025 est adopté à l'unanimité.

MISE EN PLACE DU R.I.F.S.E.E.P POUR LES AGENTS COMMUNAUX

Monsieur le Maire rappelle que, lors de la réunion du 26 juin dernier, les membres du Conseil Municipal ont décidé la mise en place du R.I.F.S.E.E.P pour les agents communaux (Régime Indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel dans la fonction publique de l'Etat). Le R.I.F.S.E.E.P est composé de 2 primes :

l'I.F.S.E. (l'Indemnité de Fonction de Suggestion et d'Expertise) qui est versé chaque mois,
le C.I.A (Complément d'Indemnitaire Annuel) qui est versé une fois par an.

Un projet de délibération a été transmis au CDG42 qui l'a approuvé.

Une délibération « définitive » est donc prise à l'unanimité et rentre en application dès le mois de novembre 2025.

Un arrêté concernant le versement de l'I.F.S.E. et un arrêté pour le versement du C.I.A. seront pris pour chacun des agents.

ATTRIBUTION DE SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS

Après avoir pris connaissance de plusieurs demandes de subventions, les membres du Conseil Municipal décident d'attribuer les subventions suivantes :

USEP	100 €
Foyer du collège de ST GERMAIN LAVAL (8 élèves x 40 €)	320 €
Amicale des sapeur pompiers de CREMEAUX	90 €
Amicale des sapeur pompiers de ST GERMAIN LAVAL	90 E
Association ACTIV'AGE (Maison de retraite de ST GERMAIN LAVAL)	200 €
Sou des Ecoles du R.P.I. (20 élèves x 40 €)	800 €
Transport solidaire (Secours Catholique)	100 €
TOTAL	1700 €



QUESTIONS DIVERSES

Compte rendu du conseil d'école

. Madame Gersande GAUDARD donne lecture du compte rendu de la réunion du Conseil d'Ecole qui s'est tenu le 16 octobre dernier. Les points suivants ont été abordés :

- Effectifs par classe
- Présentation des enseignants et du personnel : Mme Laure FARGE est actuellement embauchée par la commune de St Julien d'Oddes en remplacement partiel de Mme Chantal MIGNERY partie à la retraite. Elle remplacera Mme Michèle COUDOURE à Souternon après son départ à la retraite en février 2026. Madame FARGE restera embauchée et rémunérée par la commune de St Julien.
- Travaux réalisés pendant l'été dans la salle de classe de Souternon et travaux demandés par Mme JOANDEL
- Mme JOANDEL souhaite organiser des rencontres des élèves de la classe maternelle avec les ainés de la commune (date et lieux à déterminer)

Compte rendu de la commission de l'action sociale

. La commission C.C.A.S s'est réunie le 15 octobre dernier

- Le bilan du théâtre du 17 mai dernier est présenté
- Les colis de Noël offerts aux Anciens seront achetés chez Gamm Vert à St Germain Laval. Ils seront distribués le 20 décembre 2025 (36 femmes et 26 hommes âgés de plus de 70 ans.)
- Les « bons cadeau » seront offerts aux bébés nés en 2025 lors de la cérémonie des vœux du Maire prévue le dimanche 04 janvier 2026 à 11 heures.

Point sur la station d'épuration.

Une demande de bornage est prévue par un géomètre expert, la vente pourra s'effectuer au prix de 4 € le m².

Une réunion publique sera organisée fin novembre, début décembre ; Elle sera animée par le Bureau d'Etudes SEDic.

La demande subvention concernant la D.E.T.R sera possible malgré la perte de compétence fin décembre 2025.

La séance est levée à 21 h30

